

## VNF

### Projet Bray-Nogent

#### Réunion d'information des élus

Villiers-sur-Seine  
27 septembre 2016

#### *Compte-rendu*

La réunion s'est déroulée de 18h15 à 19h30.

**Participants** : 60 personnes

**Intervenants** :

- . Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France
- . Alain MONTEIL, directeur territorial du Bassin de la Seine
- . Mathilde LERMINIAUX, responsable de projet

. Isabelle JARRY, garante de la concertation nommée par la Commission nationale du débat public.

**Annexes** :

- . Le diaporama présenté en réunion.
- . La liste des participants

## Introduction

**Marc PAPINUTTI**, VNF, remercie Bernard SABY, maire de Villiers-sur-Seine pour son accueil. Il explique qu'il a souhaité organiser cette rencontre avec les élus du territoire pour faire un point d'avancement sur le projet Bray-Nogent, projet sur lequel les services de VNF sont très mobilisés. Il souligne l'importance du projet pour VNF et pour le gouvernement : l'accès des bateaux de 2500 tonnes est une priorité d'investissement, sur un axe majeur du réseau des voies navigables, notamment pour favoriser le report modal depuis la route. C'est un projet qui dépasse le seul cadre de l'Île-de-France, avec notamment le rôle du port de Nogent-sur-Seine dans le Grand Est : les aménagements prévus permettront en particulier de faciliter les exportations à partir de ce territoire, en traversant Paris.

Il explique que la désignation du maître d'œuvre, début 2016, va permettre de concevoir l'architecture du projet, donc de fiabiliser l'estimation du coût du projet, et de préparer l'étude

d'impact et le dossier qui sera soumis à l'enquête publique. Il souligne le travail réalisé avec les services de l'Etat pour la constitution des dossiers.

Il présente les intervenants en tribune et les membres de l'équipe projet, renforcée en 2015, par l'arrivée de Christine BRUERE et Arnaud BENALET.

**Isabelle JARRY**, garante de la concertation nommée par la Commission nationale du débat public, présente son rôle.

*Voir diaporama en annexe du compte-rendu*

Elle se réjouit de la présence de nombreux élus et souligne l'importance qu'elle attache à la présentation de l'avancement du projet.

## Présentation

**Alain MONTEIL**, VNF, Directeur territorial du Bassin de la Seine, présente l'ordre du jour de la réunion et rappelle les étapes franchies, le contexte et les objectifs du projet. Il souligne l'évolution positive du trafic sur l'itinéraire concerné par le projet, le trafic prévu pour 2020 sans la réalisation du projet (prévisions socio-économiques remontant à 2012) ayant été atteint dès l'année 2014.

Il rappelle les principales caractéristiques du territoire dans lequel le projet s'inscrit.

*Voir diaporama en annexe du compte-rendu.*

**Mathilde LERMINIAUX**, VNF, responsable du projet, rappelle les principales caractéristiques du projet retenu à l'issue du débat public de 2011-2012, ainsi que les études conduites lors de l'étape préliminaire (2012-2014) afin de répondre aux questions majeures soulevées dans le cadre de ce débat public.

Elle détaille ensuite les études en cours (2015-2016), nécessaires notamment pour proposer un projet plus détaillé : la campagne aérienne LIDAR, les levés topographiques et bathymétriques, les sondages géotechniques, la mise en place des piézomètres et des stations hydrométriques.

*Voir diaporama en annexe du compte-rendu.*

Sur le point spécifique du devenir du canal de Beaulieu, elle rappelle que VNF n'aura pas vocation à en assurer la gestion. Par ailleurs un schéma directeur du tourisme et sa charte d'aménagement paysager associée ont fait l'objet de trois ateliers de concertation avec le territoire en 2013 et 2014, qui ont conduit à des propositions d'aménagement dans le cadre de la reconversion du canal. Elle indique que, suite au deuxième comité de pilotage (mai 2016), le préfet de la région Ile-de-France a souhaité que soient réunies prochainement les collectivités concernées pour identifier un ou des porteurs de projets.

Elle présente les missions des entreprises retenues, d'une part pour les études hydrauliques et hydrogéologiques, d'autre part pour la maîtrise d'œuvre du projet.

Enfin, un point d'information est fait sur le calendrier du projet (enquête publique prévue en 2018, débuts des travaux en 2020), et sur le coût et le financement du projet. Sur ce dernier point, elle souligne la participation des deux Régions Ile-de-France et Grand Est, ainsi que des deux Départements, Seine-et-Marne et Aube.

## Echanges avec les participants

**Jean-Claude JEGOUDEZ**, maire de Grisy-sur-Seine et vice-président de la communauté de communes de la Bassée Montois, souhaiterait des informations sur la circulation en alternat des péniches sur certaines portions de l'itinéraire; comment le choix de sections d'alternat ou de double sens a-t-il été fait ? Au niveau de la boucle de Grisy, la Seine sera-t-elle élargie ou restera-t-elle dans son profil actuel ?

Il souhaite aussi savoir si VNF procédera à l'acquisition de terrains dans le cadre du projet et s'il faut l'anticiper dans les documents d'urbanisme : en effet, des terrains donnent lieu aujourd'hui à des échanges et des cessions.

- ➔ VNF confirme que, dès l'origine, le projet a intégré le principe d'alternat sur certaines parties de l'itinéraire, afin de limiter les impacts sur l'environnement et les impacts hydrauliques, la circulation à double sens nécessitant plus d'emprise au sol. Il n'y aura pas de circulation à double-sens pour les plus gros bateaux (2 500 t) sur les secteurs les plus sensibles. Concernant le profil de la Seine, il est probable que des rectifications seront faites à la marge sur l'intérieur ou l'extérieur des courbes. Cependant, seules les études hydrauliques et les études de maîtrise d'œuvre en cours permettront de définir le tracé exact.
- ➔ De même, les études de maîtrise d'œuvre permettront de connaître le détail du tracé et donc des acquisitions foncières nécessaires. Ce point fera alors l'objet de réunions de travail avec les maires concernés pour une information des propriétaires. Des acquisitions par anticipation, à l'amiable, sont envisagées.

**Isabelle JARRY** suggère que VNF donne une indication sur la période à laquelle ces éléments seront connus, en restant en contact avec les maires.

**Patrick GAGEAT**, adjoint au maire de la commune de Noyen-sur-Seine, souhaite avoir des informations complémentaires sur le devenir du pont de Port-Montain.

- ➔ VNF explique que la présence d'une pile du pont en rivière et sa situation dans une courbe limitent le passage des unités les plus grandes. Les études de maîtrise d'œuvre étudieront deux options pour la mise à grand gabarit : la protection de la pile ou la reconstruction complète du pont, sans pile en rivière.

**Jean-Claude JEGOUDEZ**, maire de Grisy-sur-Seine et vice-président de la communauté de communes de la Bassée Montois, note qu'une voie verte (la voie V16, partant de Dieppe vers l'est de la France) est inscrite en pointillé dans des plans ; il demande si le projet est conçu en concertation avec VNF.

**Roger DENORMANDIE**, président de la communauté de communes de La Bassée-Montois, confirme que le projet est porté par la communauté de communes et qu'à ce stade, le tracé est théorique sur cette partie.

- ➔ VNF confirme que les projets (voie verte Montereau-Troyes, mise à grand gabarit de la Seine) devraient pouvoir être menés de façon coordonnée, pour conforter la logique de « grands itinéraires » européens. Les chemins de halage, pour une utilisation par les cyclotouristes, doivent faire l'objet d'une superposition de gestion avec les collectivités concernées. Des sujets tels que les revêtements des chemins de halage pourront faire l'objet d'une concertation.

**Olivier LAVENKA**, vice-président du Conseil départemental de Seine-et-Marne, salue la présence de Madame la Sous-préfète de Provins, et de Gérard MENUEL, député de l'Aube. Il demande aux participants d'excuser l'absence de Jean-Jacques BARBAUX, président du Conseil départemental. Il souligne la qualité du travail effectué par VNF au cours des dernières années. Il rappelle les décisions positives qui ont marqué l'histoire du projet.

Il se félicite de l'adhésion récente de la Seine-et-Marne au projet et souligne la contribution de 600 000 euros au financement du projet. Enfin, il confirme que le Département s'engage à coordonner, avec le Conseil régional, l'ensemble des acteurs pour réfléchir à l'avenir du canal de Beaulieu.

**Gérard ANCELIN**, vice-président du Conseil départemental de l'Aube, rappelle que le Département a mis en place une voie verte sur la partie du canal déclassé et se félicite que le Département de la Marne ait lancé la même opération. Il sera ainsi possible d'aller jusqu'à Crancey-Saint Hillaire dans l'Aube.

Il se félicite du soutien apporté par le département de la Seine-et-Marne au projet Bray-Nogent, ainsi que celui de la Région Grand Est.

**Emmanuel Marcadet**, maire de Bray-sur-Seine, rappelle le trafic du port de Bray-sur-Seine et souligne son potentiel de développement. Il remercie VNF pour la prise en compte de l'existant dans la définition du projet (notamment aménagement d'un espace de manœuvre, prise en compte de l'élargissement du quai de chargement). Il suggère qu'une réflexion soit menée pour réactiver la zone industrielle de l'ancienne sucrerie, par un allongement du quai, pour renforcer le développement économique du territoire.

Il se dit convaincu que le grand gabarit va permettre le développement du port de Bray-sur-Seine, dans un calendrier optimal pour les entreprises.

Concernant le développement touristique, il attire l'attention sur le potentiel du canal Bray-La Tombe.

- ➔ VNF soutient toute amélioration susceptible d'augmenter le trafic fluvial. Les réflexions sont donc étroitement coordonnées entre VNF et Ports de Paris. Par ailleurs, les conditions d'exploitation des ouvrages seront améliorées dès l'année prochaine par un élargissement des horaires de navigation qui passeront de 9-10 heures à 14 heures par jour, avec un poste de téléconduite à Mouy-sur-Seine. Cette étape de modernisation, majeure pour VNF, permettra d'absorber le trafic actuel, sans attendre les investissements sur le réseau.

**Jean-Paul FENOT**, maire de Gouaix, rappelle l'importance de l'activité de la plaisance. Il demande si des aménagements sont prévus pour les plaisanciers dans le cadre du projet.

- ➔ Des aménagements seront bien prévus, par exemple des haltes et des arrêts au niveau des grands ouvrages. Ce sujet a été traité dans le cadre des ateliers consacrés au tourisme, en présence de l'ANPEI (Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures) et bien pris en compte dans le projet.

**Gérard MENUUEL**, député de l'Aube, se réjouit de l'évolution du projet et du consensus qui s'est construit autour. Il rappelle l'importance du projet non seulement pour les céréaliers mais aussi pour les autres entreprises.

Il souligne l'avenir de l'activité du cyclotourisme et les possibilités de financement par l'Union européenne pour des itinéraires comme Paris-Prague.

Il demande si la loi sur la biodiversité, votée récemment, a un impact sur le projet.

- ➔ La loi a un impact sur les procédures liées au projet qui devront donc être adaptées (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-loi-pour-la-reconquete-de-la,48332.html>)

## Conclusion

En conclusion, **Alain MONTEIL** et **Mathilde LERMINIAUX** présentent les suites données à la réunion d'information.

Un compte-rendu de la réunion sera mis en ligne sur le site du projet. Par ailleurs, l'équipe projet prendra rendez-vous avec chaque maire pour une réunion de travail afin de présenter le projet de manière plus précise, mieux comprendre les enjeux de chaque commune et recueillir les suggestions et les attentes.



Une réunion sera organisée avec les deux Régions concernées, les deux Départements et les deux intercommunalités pour traiter le devenir du canal de Beaulieu.

Le 13 octobre 2016 sera organisée une réunion de restitution des études Faune-Flore avec les associations de protection de la nature et les services de l'Etat.

VNF rappelle que le site du projet ([www.projetbraynogent.fr](http://www.projetbraynogent.fr)) permet de prendre connaissance de l'actualité, de poser des questions et de s'inscrire pour recevoir les newsletters. Enfin, un nouveau numéro du Journal du projet sera publié en décembre 2016.

## ANNEXE :

### Participants réunion du 27 septembre 2016

Madame Laura Reynaud	Sous-préfète de Provins
Monsieur Guillaume Besse	Secrétaire général de la sous-préfecture de Provins
Monsieur Gérard Menuel	Député de la 3e circonscription de l'Aube
Monsieur Christian Triché	Président de la Communauté de commune du Nogentais
Monsieur Roger Denormandie	Président de la Communauté de communes Bassée Montois
Monsieur Xavier Lamotte	Vice-président de la Communauté de communes Bassée Montois
Madame Fabienne Oudot	Communauté de communes Bassée Montois
Madame Sandrine SOSINSKI	Conseillère départementale du canton de Provins
Monsieur Gérard Ancelin	Conseiller départemental du canton de Nogent-sur-Seine
Monsieur Bernard SABY	Maire de Villiers-sur-Seine
Madame Françoise MULLER	Adjointe au Maire de Villiers-sur-Seine
Monsieur Patrice PETILLAT	Adjoint au Maire de Villiers-sur-Seine
Monsieur Jean-Claude JEGOUDEZ	Maire de Grisy-sur-Seine
Monsieur Gérard CARRASCO	Maire de Mouy-sur-Seine
Monsieur Bernard BEAUDET	Maire de Bazoches-lès-Bray
Monsieur Hugues FADIN	Maire de Nogent-sur-Seine
Monsieur Patrick DELADERIERE	Adjoint au Maire de Nogent-sur-Seine
Monsieur Jacques GROSJEAN	Service Urbanisme en Mairie de Nogent-sur-Seine
Monsieur Dominique THOMAS	DGS Mairie de Nogent-sur-Seine Communauté de communes du Nogentais
Monsieur Gilles LUCQUIN	Adjoint au Maire de Villenauxe-la-Petite
Monsieur Michel POULAIN	Adjoint au Maire de Villenauxe-la-Petite



Madame Marie-Hélène FONTANIL	Adjointe au Maire de Villenauxe-la-Petite
Monsieur Jean-Pierre BOURLET	Maire d'Hermé
Madame Laurence GUERINOT	Maire d'Everly
Monsieur Jean-Pierre FIEVET	Adjoint au Maire d'Everly
Monsieur André CAPMARTY	Maire de Noyen-sur-Seine
Monsieur Patrick GAGEAT	Adjoint au Maire de Noyen-sur-Seine
Monsieur Jean RONDEAU	Adjoint au Maire de Noyen-sur-Seine
Monsieur Jean DAUBIGNY	Communauté d'agglomération Grand Troyes
Monsieur Emmanuel MARCADET	Maire de Bray-sur-Seine
Madame Tiphaine VICAIRE	DGS Mairie de Bray-sur-Seine
Madame Monique MICHEL	Maire de Jaulnes
Monsieur Stéphane GYARMATHY	Conseiller municipal du Maire de Jaulnes
Monsieur Michel GOUERE	Conseiller municipal du Maire de Jaulnes
Monsieur Jean-Claude ROLINAT	Conseiller municipal du Maire de Jaulnes
Monsieur James DUBOIS	Conseiller municipal du Maire de Jaulnes
Monsieur Benoît CHEVRON	Conseil Régional Ile-de-France (département Seine-et-Marne)
Monsieur Yannick MAURY	Maire des Ormes-sur-Voulzie
Madame Anne-Marie CHARLE	Maire de Saint-Sauveur-lès-Bray
Monsieur Laurent HEIM	Région Grand Est - Direction des transports et de la mobilité
Monsieur Jean-Paul FENOT	Maire de Gouaix
Monsieur Michel LENOIR	Maire de Courceroy
Monsieur Guy TARANEK	Conseiller municipal en Mairie de Courceroy
Monsieur Olivier DOUSSOT	Maire de La Motte-Tilly
Monsieur Claude Ebel	Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne
Madame Isabelle JARRY	Garante CNDP
Monsieur Marc PAPINUTTI	Directeur général de VNF
Monsieur Alain MONTEIL	VNF / directeur territorial Bassin de la Seine
Monsieur Frédéric ALPHAND	VNF / directeur adjoint de la direction territoriale Bassin de la Seine



Madame Nathalie MACE	VNF/ service études et grands travaux
Madame Mathilde LERMINIAUX	VNF / mission Bray Nogent
Monsieur Rémy MAURY	VNF/ unité territoriale d'itinéraire Seine Amont / Mouy-sur-Seine
Monsieur Alain SCHATTEMAN	VNF / mission Bray Nogent
Monsieur Olivier MONFORT	VNF / unité territoriale d'itinéraire Seine Amont Exploitation et Maintenance
Monsieur Ghislain FRAMBOURT	VNF / unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Monsieur Arnaud BENALET	VNF / mission Bray Nogent
Madame Christine BRUERE	VNF / mission Bray Nogent
Monsieur Jean-Philippe SIXDENIER	ISL
Monsieur Benoît PÆPEGAËY	INGEROP